

République Française  
 Département SEINE ET MARNE  
**BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX**

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27/05/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
52	31	37

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0

L'an 2025, le 27 Mai à 18:30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 20/05/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 20/05/2025.

**Présents :** M. POTEAU Christian, Président, Mmes : BALLABENE Sandra, BARRES Fabienne (visioconférence), BOISGONTIER Béatrice, DESNOYERS Monique, DUMENIL Stéphanie (visioconférence), DUTRIAUX Nathalie (visioconférence), HELLIAS Aline, LUCZAK Daisy, MOTHRE Béatrice, NINERAUILLES Brigitte, PONSARDIN Catherine, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, VAROQUI Geneviève, VIEIRA Patricia, MM : BELFIORE Elio, CHANUSSOT Jean-Marc, GERMAIN Jean-Luc, JAROSSAY Gilbert (visioconférence), JEANNIN Hervé (visioconférence), MEDEIROS Manuel, MOTTE Patrice (visioconférence), POIRIER Daniel (visioconférence), PRIOUX Pierre-François, RACINE Pierre, ROSSIGNEUX Gilles, SAINT-JALMES Patrice, SAOUT Louis Marie, VENANZUOLA François (visioconférence), VIGIER Mathias

**Excusé(s) ayant donné procuration :** MM : ANTHOINE Emmanuel à M. VENANZUOLA François, CASEAUX Hubert à M. SAOUT Louis Marie, GROSLEVIN Gilles à M. VIGIER Mathias, ROMAIN Emilien à Mme VAROQUI Geneviève, ROUSSELET Gérard à Mme BOISGONTIER Béatrice, THIERIOT Jean-Louis à M. POTEAU Christian  
**Excusé(s) :** M. CAMEK Julien

**Absent(s) :** Mmes : GIRAUT Muriel, KUBIAK Françoise, PASQUET Hélène, SALAZAR Joëlle, VIBERT Nicole, MM : BARBERI Serge, BETTENCOURT François, CALVET Jean, CHAMPIN Gérard, GUECHATI Amin, LAGÜES-BAGET Yves, NESTEL Gilles, REMOND Bruno, WOCHENMAYER Jonathan

**A été nommé(e) secrétaire :** M. BELFIORE Elio

### 2025\_86 – Décision Modificative n°1 - Budget Principal

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération N°2025\_37 du 11 avril 2025 approuvant le budget primitif du Budget Principal 2025,

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au Budget Principal 2025,

Considérant que ces modifications, telles que listées ci-dessous, présentent une section de fonctionnement équilibrée en Dépenses – Recettes pour un montant de 42 133,07 € et une

section d'investissement déséquilibrée avec un montant de 72 000 € en Dépenses et un montant de 14 443,07 € en Recettes,

### **DM n°1 BUDGET PRINCIPAL CCBRC - Exercice 2025**

Chapitres	Libellé	Montant en €
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00
4581	Opérations sous mandat	0,00
<b>Total des Dépenses de la section d'investissement</b>		<b>72 000,00</b>
Chapitres	Libellé	Montant en €
4582	Opérations sous mandat	0,00
16	Emprunt et dettes assimilés	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
28	Amortissement	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	14 443,07
<b>Total des Recettes de la section d'investissement</b>		<b>14 443,07</b>
Chapitres	Libellé	Montant en €
011	Charges à caractère général	27 690,00
012	Charges de personnel	0,00
014	Atténuation de produits	0,00
65	Autre charge de gestion courante	0,00
68	Dotations aux Amortissements	0,00
023	Virement à la section d'investissement	14 443,07
<b>Total des Dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>42 133,07</b>
Chapitres	Libellé	Montant en €
70	Produits des services	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations et participations	41 097,00
77	Annulation de mandats sur exercice antérieur	1 036,07
<b>Total des Recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>42 138,07</b>

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ADOpte** la décision modificative n°1 du Budget Principal 2025 de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, comme précisé sur la maquette budgétaire en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
 Au registre suivent les signatures.

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

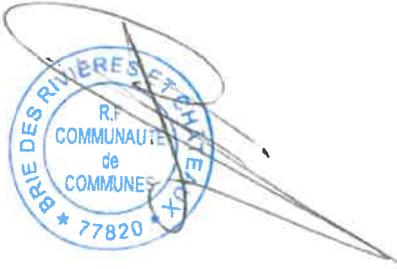
Publié le 03.06.25

ID : 077-200070779-20250602-2025\_86DOCBUDGE-BF



Pour copie conforme :  
Au Châtelet-en-Brie, le 02/06/2025  
Le Président,  
Christian POTEAU

Le Secrétaire de séance,  
**M. BELFIORE Elio**



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télerecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le 03.06.25

ID : 077-200070779-20250602-2025\_86DOCBUDGE-BF

